

l'examen des écoliers, aux visites à domicile, aux classes de soins à la maison, aux cliniques d'immunisation, etc. Une infirmière spécialisée en maladies vénériennes et une autre en tuberculose exercent leurs fonctions dans toute la province. Le laboratoire provincial, administré par un directeur aidé d'un personnel compétent, est d'un grand secours aux médecins de la province.

Le gouvernement provincial administre, à Charlottetown, un sanatorium de 145 lits, confié à un Bureau de commissaires; une subvention annuelle est versée aux anciens patients du sanatorium dans le besoin ainsi qu'aux autres tuberculeux indigents qui attendent leur admission et à leurs familles. Le travail local de diagnostic et de traitement de la tuberculose est une des attributions de la Division de la santé, et des cliniques sont tenues périodiquement en des endroits centraux de la province. La Ligue antituberculeuse de l'Île du Prince-Édouard, société bénévole, agit en étroite collaboration avec le sanatorium provincial et la Division de la santé. Le sanatorium provincial comprend aussi un hôpital de 20 lits pour enfants infirmes.

Des subventions annuelles sont versées aux hôpitaux généraux qui, en retour, admettent gratuitement toutes les personnes indigentes qui ont besoin de soins hospitaliers. Les frais d'un hôpital pour maladies mentales sont payés presque en entier par le gouvernement provincial.

Le ministère de la Santé administre deux cliniques pour maladies vénériennes, l'une à Charlottetown et l'autre à Summerside; des lits d'hôpital sont fournis à certains malades. Tous les médicaments nécessaires sont offerts gratuitement aux personnes trop éloignées des dispensaires publics.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère de la Santé publique de la Nouvelle-Écosse, dont le bureau central est à Halifax, poursuit un programme général de santé publique qui s'étend à toute la province. Sont attachés au bureau central: le ministre de la Santé, un sous-ministre de la Santé, un sous-ministre adjoint, un inspecteur des hôpitaux et des institutions de bienfaisance, un surintendant du Service public d'infirmières, un ingénieur sanitaire, un directeur de l'aptitude physique, un surintendant de l'instruction physique, deux surintendants adjoints et deux spécialistes en alimentation. Le bureau central comprend aussi des divisions de neuropsychiatrie et de laboratoires (bactériologie, pathologie et hygiène industrielle).

Quatre hôpitaux provinciaux relèvent du ministère de la Santé: un hôpital général, deux sanatoriums et un hôpital pour maladies mentales. L'hôpital général comprend aussi une clinique pour le cancer et une clinique pour le traitement "Kenny" contre la poliomyélite.

En dehors d'Halifax, la province est divisée en six districts sanitaires ayant à leur tête des directeurs compétents. Chaque district comprend un personnel d'infirmières de la santé publique, d'inspecteurs de la salubrité publique, de commis et sténographes et dispose d'un appareil de radiographie portatif ainsi que d'autres appareils nécessaires. Les services offerts par ces unités sont: l'enseignement de l'hygiène, la lutte contre les maladies transmissibles, l'assainissement du milieu, les infirmières de la santé publique et l'hygiène des mères, bébés et enfants. Ces divisions relèvent du ministère provincial de la Santé et, sauf une, elles sont entièrement financées par la province.

Récemment, le Service de la santé de la ville d'Halifax a été complètement réorganisé et perfectionné. Sous la direction d'un commissaire, un personnel qualifié